

LES CENTRES SOCIAUX

• ÎLE-DE-FRANCE

ANALYSE 2013

À PARTIR D'UNE PHOTOGRAPHIE 2011

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DES YVELINES	3
PROJET	4
PARTENARIATS	9
VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE	10
RESSOURCES HUMAINES	12
FINANCES	14
FICHE DÉPARTEMENTALE	15

ÉDITO

ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ DONT LA VOCATION PREMIÈRE ET PRINCIPALE EST L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE LOCALE, AVEC UNE ATTENTION PARTICULIÈRE EN DIRECTION DES FAMILLES ET DES PERSONNES FRAGILISÉES, LES 38 CENTRES SOCIAUX DES YVELINES METTENT EN ŒUVRE LEUR PROJET DANS UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE ET PARTENARIALE.

La circulaire de la Cnaf « Animation de la Vie Sociale » de juin 2012 réaffirme le soutien et l'accompagnement de la branche famille en direction des centres sociaux et la CAFY reconnaît leur projet en leur attribuant un agrément.

La Fédération des centres sociaux des Yvelines (FCS 78) contribue à faire vivre le réseau yvelinois en se fondant sur les valeurs de référence des centres sociaux : dignité humaine, solidarité et démocratie.

Afin de mettre en lumière l'action des centres sociaux, la spécificité de leur projet et leur plus-value sur les territoires, la CAFY et la FCS 78, ont accompagné les centres sociaux du département dans une démarche d'observatoire des centres sociaux (senacs).

Ce partenariat s'est inscrit dans le cadre de la convention signée en 2009 entre la CAFY, la FCS 78 et le Conseil Général des Yvelines. Ceci a contribué à la mobilisation autour de ce projet.

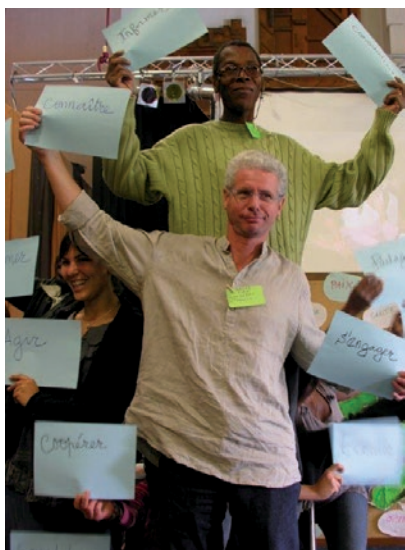
En effet, avec une participation de 83% pour cette première année dans des délais contraints, les acteurs des centres sociaux ont démontré leur intérêt et dynamisme pour cette expérimentation, véritable outil, qui par une analyse collective offre une photographie des dynamiques participatives et des actions que les centres sociaux impulsent au quotidien.

Les données présentées ci-après démontrent la pertinence et l'impact de ces équipements sur des territoires marqués par des problématiques socio économiques, leur capacité à soutenir les initiatives d'habitants rendues nécessaires dans un contexte que l'on sait difficile.

Les centres sociaux yvelinois démontrent par la diversité de leurs actions, leur approche globale en tant qu'acteur de développement social local, leur mode opérationnel original et novateur, leur aptitude à mettre les territoires en mouvement, contribuant ainsi aux politiques publiques.

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

SUR SON TERRITOIRE D'IMPLANTATION, LE CENTRE SOCIAL, C'EST :



- Un équipement de **proximité**, qui veille à l'**accueil** des personnes et des familles et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- Un lieu de **rencontres** et d'**échanges** entre les **générations**, un lieu d'**animation** de la vie sociale locale, qui favorise la démocratie de proximité.
- Un équipement qui favorise l'**initiative des habitants** et leur implication dans des dynamiques de **développement social** et dans des actions collectives.
- Une équipe d'animation composée de **professionnels** et de bénévoles engagés dans les actions et la gouvernance du projet, et dans des partenariats de territoire.
- Un lieu de promotion de valeurs et de principes comme le respect de la **dignité humaine**, la **solidarité**, la neutralité, la mixité et la participation.

DES TEXTES FONDATEURS SUR LES CENTRES SOCIAUX

Pour la FCSF:

la Charte fédérale d'Angers de juin 2000

« Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. » *extrait*

Pour les Caf :

la circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 (LCAVS)

« [les centres sociaux] poursuivent trois finalités [...] :
- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. » *extrait*

CARTOGRAPHIE DES CENTRES SOCIAUX DES YVELINES



PROJET : GÉNÉRALITÉS

UN PROJET DÉFINI TOUS LES 4 ANS



L'agrément d'un centre social est décidé par la Caf pour une **durée maximale** de quatre ans sur la base d'un projet. Il est élaboré en lien avec des habitants et des partenaires à l'échelle de son territoire d'intervention, avec un accompagnement méthodologique de la Fédération. Le renouvellement de l'agrément est l'occasion de réaliser une évaluation du projet, d'établir un diagnostic participatif et partagé, de définir des axes stratégiques et un plan d'actions. Ces projets pluriannuels engagent une diversité d'actions qui s'adaptent aux besoins des habitants et à la réalité du territoire. Au-delà des agréments, les Caf soutiennent et accompagnent le fonctionnement des structures.

Circulaire Animation Vie Sociale (AVS) de juin 2012

LE RÉSEAU FÉDÉRÉ DES CENTRES DES YVELINES

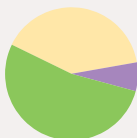


45% des centres sociaux yvelinois sont adhérents à la Fédération des centres sociaux des Yvelines et Fédération des centres sociaux de France. Se mettre en réseau permet avant tout la défense et la reconnaissance d'une identité commune, droit des habitants à être acteurs au sein de leur quartier, à développer leur pouvoir d'agir. C'est aussi mutualiser les expériences, échanger, s'enrichir à différentes échelles du réseau (départementale, régionale, nationale).

93,5%

des centres sociaux ont un agrément d'une durée de 3 à 4 ans.

ZONE D'INFLUENCE DES CENTRES SOCIAUX



40% Commune
7% Quartier central
53% Quartier périphérique



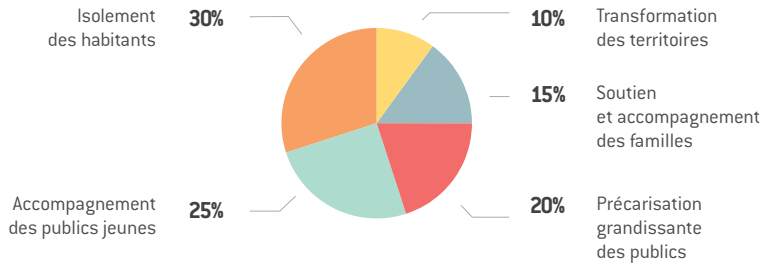
96% des Yvelines sont implantés en TERRITOIRE URBAIN.



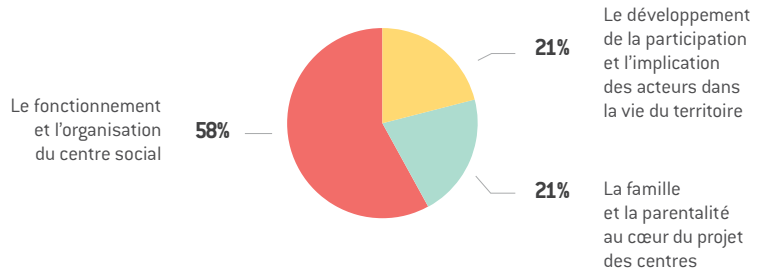
des centres sociaux sont implantés sur un territoire POLITIQUE DE LA VILLE. Parmi eux, 40% reçoivent des financements à ce titre.

PROJET : GÉNÉRALITÉS

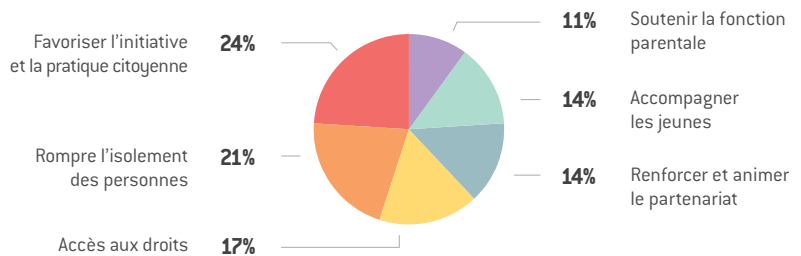
COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LA PROBLÉMATIQUE MAJEURE SUR VOTRE TERRITOIRE CETTE ANNÉE ?



COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LA PROBLÉMATIQUE PRINCIPALE POUR VOTRE CENTRE SOCIAL CETTE ANNÉE ?



QUELS SONT LES AXES PRIORITAIRES DU PROJET SOCIAL EN COURS ?



SUR LE PLAN DE LA RÉGION

La participation des habitants est la problématique principale (29%) du centre social.

Le lien social et l'isolement sont les problématiques majeures (35%) du territoire.

Le vivre ensemble, le lien social (23%) et l'implication des habitants (21%) sont les axes prioritaires des projets sociaux en cours.

PROJET

75 523
USAGERS PARTICIPENT
AUX DIFFÉRENTES ACTIONS
PROPOSÉES PAR
LES CENTRES SOCIAUX
EN 2011.

Ils accueillent en moyenne **12 associations**, tant pour conduire avec elles des actions partenariales que pour leur apporter un soutien logistique.

De par leur ancrage sur le territoire, l'accueil qu'ils proposent et le partenariat qu'ils conduisent, les centres sociaux des Yvelines sont un bel exemple de lieux d'animation transversale, articulant les politiques sociales au contexte local.

UNE PRÉSENCE FORTE AUPRÈS DES FAMILLES

LES ACTIONS PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE



100% des centres sociaux conduisent des actions à destination des enfants et des jeunes de moins de 16 ans autour d'activités d'éveil sportif et culturel, de soutien scolaire et d'accompagnement de projets.



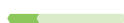
54% - *Lieu d'accueil parents-enfants*



67% - *Éveil sportif et culturel*



55% - *Acc. de projet de loisirs éducatifs*



26% - *Acc. de projet autonomes des jeunes*



77% des centres sociaux ont une action en direction de la petite enfance.



74% des centres sociaux proposent des actions en direction des 6/13 ans.



80% des centres sociaux proposent des actions en direction des 13/16 ans.

PROJET FAMILLE /PARENTALITÉ

LA FAMILLE EST AU CŒUR DES PRIORITÉS
DES CENTRES SOCIAUX DES YVELINES.



97% des centres sociaux conduisent des actions autour de la parentalité.

Au travers du projet famille qu'ils conduisent, les centres visent à répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire en développant des actions collectives contribuant à :

- l'épanouissement des parents et des enfants,
 - au renforcement de la cohésion intra-familiale,
 - aux relations et solidarités inter familiales
- (*ex : sorties familiales, manifestations festives soutien à la parentalité...*)



55,6% des centres sociaux ont un agrément animation collective famille délivré par la Caisse d'allocations familiales.

PROJET

ŒUVRER POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

LES ACTIONS D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS



100% les centres sociaux yvelinois mènent des actions autour de l'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS.

- 45% des actions représentent des modules d'alphabétisation
- 39% sont des ateliers socio-linguistiques (ASL).



70% des centres sociaux proposent des actions D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE.

Accompagnement de bénéficiaires de minima sociaux, insertion professionnelle, relooking.

25%

des centres sociaux accompagnent des projets à l'initiative des jeunes.
(France : 40% - Île-de-France : 28%)

JEUNES ADULTES : DES PROJETS À LEUR INITIATIVE



90% des centres sociaux proposent des actions en direction des 16/25 ans.

Parmi eux :

- 51% Accompagnement de projets de loisirs éducatifs
- 41% Accompagnement de projets scolaires/professionnels

DÉVELOPPER LA CAPACITÉ D'AGIR

L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS AUTONOMES



Tous les centres sociaux encouragent les INITIATIVES DES HABITANTS.

- soit en accompagnant des projets à leur initiative.
61 % d'entre eux accompagnent 1 à 3 actions et projets.
- soit en étant associés aux actions que les habitants portent
(58 % des centres sociaux).

ZOOM SUR LES ACTIONS LIÉES À DES ENJEUX DE TERRITOIRE

LES CENTRES SOCIAUX SONT EN PRISE DIRECTE AVEC LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS. DES DYNAMIQUES COLLECTIVES ET DES ACTIONS CONCRÈTES SE METTENT EN PLACE POUR RÉPONDRE A LEURS BESOINS ET ATTENTES.



68% des centres sociaux ont une action autour de l'**EXCLUSION/PAUPERISATION**.

Accompagnement juridique et permanences sociales, accueil et écoute des habitants, activités conviviales.



45% des centres sociaux ont une action autour de l'**INTÉGRATION DES NOUVEAUX HABITANTS**.

Accueil, orientation, moments festifs, actions partenariales.



58% des centres sociaux ont une action autour de la **SANTÉ**.

Actions autour du bien-être, l'équilibre alimentaire, la prévention.



45% des centres sociaux ont une action autour du **VIELLISSEMENT**.

Activités permettant de rompre l'isolement, activités sportives.



55% des centres sociaux ont une action autour du **COMMERCE de l'EMPLOI et de l'ÉCONOMIE**.

Soutien au retour à l'emploi, orientation, actions partenariales avec les acteurs du domaine de l'emploi.



32% des centres sociaux ont une action autour du **HANDICAP**.

Actions spécifiques en direction des personnes en situation de handicap, orientation, actions partenariales.



52% des centres sociaux ont une action autour de **LOGEMENT ET HABITAT**.

Projets d'accompagnement des habitants sur la rénovation urbaine des territoires, projet d'aménagement, accompagnement juridique et social.



19% des centres sociaux ont une action autour du **TRANSPORT**.

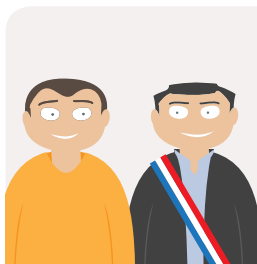
Actions autour de l'autonomie et la mobilité.

On retrouve dans les Yvelines les tendances nationales et régionales avec des actions phares autour de l'isolement, l'exclusion et la paupérisation. À l'inverse, les centres sociaux yvelinois s'engagent davantage que la région dans l'accès aux droits fondamentaux des habitants.

PARTENARIATS

AVEC LES ACTEURS ET LES PROFESSIONNELS IMPLIQUÉS
DANS LES PROBLÉMATIQUES SOCIALES DU TERRITOIRE

RENCONTRES ÉLUS-HABITANTS



**LIEUX DE PROXIMITÉ PAR EXCELLENCE,
LES CENTRES SOCIAUX DES YVELINES FACILITENT LES RENCONTRES
ENTRE LES HABITANTS ET LES ÉLUS LOCAUX.**

2,1 RENCONTRES ÉLUS/HABITANTS

ont été organisées en moyenne dans les centres sociaux des Yvelines.
Ce chiffre est proche de la moyenne régionale : **2,3 rencontres par centre**
et de la moyenne nationale : **2,2 rencontres par centre** au niveau national.

Ces rencontres portaient sur les enjeux de la vie des quartiers,
la vie associative, le renouvellement du projet social et la citoyenneté.

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ SUR LE TERRITOIRE

83% des centres sont implantés sur des territoires
qui disposent d'autres équipements d'animation,
avec lesquels ils travaillent en partenariat
(exemple : *accueils de loisirs pour enfants,*
animations de quartier, sorties familiales).

70% des centres sont en relation avec des
associations d'habitants.
Ce sont majoritairement des associations de quartiers
(63%) et des associations de locataires (40%).

ACCOMPAGNER ET ACCUEILLIR LES ASSOCIATIONS



13,2 associations locales sont accueillies
par les centres sociaux

- 66% d'entre eux ont une fonction ressources
- 33% d'entre eux ont un lien partenarial

VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE QUI ASSOCIE
LES BÉNÉVOLES ET LES HABITANTS-USAGERS.

LA GOUVERNANCE DU PROJET SOCIAL

10% des centres sociaux ont une instance associant les habitants à la gouvernance du projet.



**24 HABITANTS ASSOCIÉS
À L'INSTANCE DE PILOTAGE**

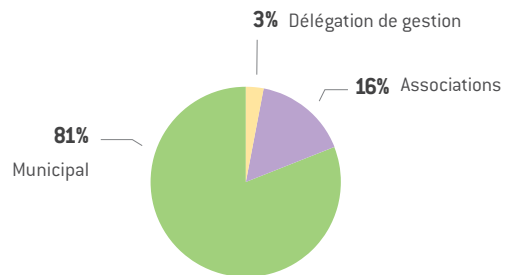
en moyenne par centre social,
dont 14 régulièrement.

7 RÉUNIONS sont organisées par an.

POUR 69% de ces instances, l'intensité des débats est jugée de moyenne à forte.

MODES DE GESTION

Le mode de gestion des centres sociaux est majoritairement municipal.



81% des centres sont gérés par des COLLECTIVITÉS LOCALES.

On observe une tendance inverse sur le plan national avec **67,8%** des centres sociaux en gestion associative.

VITALITÉ DÉMOCRATIQUE ET GOUVERNANCE

LES BÉNÉVOLES DANS LES CENTRES SOCIAUX DES YVELINES :
RECONNAÎTRE L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES;

ÊTRE BÉNÉVOLE, C'EST CONSACRER DU TEMPS



25 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS
en moyenne par centre social.

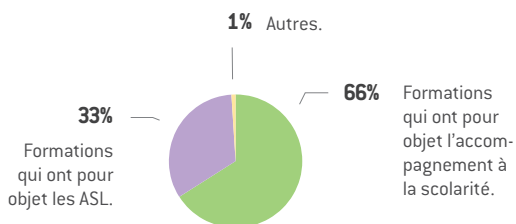
239h de bénévolat d'activité
sont consacrées par centre.



2 ETP PAR CENTRE
C'est ce que représente le temps
consacré par les bénévoles d'activité.

ÊTRE BÉNÉVOLE, C'EST SE FORMER ET APPRENDRE

20% des centres sociaux ont proposé des formations
à leurs bénévoles d'activité
- soit en moyenne 10 bénévoles par centre



ÊTRE BÉNÉVOLE, C'EST ÊTRE ASSOCIÉ À LA VIE DU PROJET



Globalement en 2011,

877 PERSONNES

ont été consultées pour donner un avis
sur la mise en œuvre des projets
- soit 5 % des usagers.

371 ont contribué quant à elles au processus
de décision concernant les projets
- soit 2 % des usagers.

RESSOURCES HUMAINES

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS QUALIFIÉE AU SERVICE DES HABITANTS

À l'échelle **départementale**,

28,3 PERSONNES

en moyenne travaillent régulièrement dans les centres sociaux

13,4 ETP¹ par centre.

10,2 ETP pour la Région
12 ETP sur la France

¹ ETP : équivalent temps plein

CENTRE SOCIAL ET CONVENTION COLLECTIVE

Tous les centres associatifs appliquent une convention collective des centres sociaux.

DES ACTEURS AU SERVICE D'UN PROJET

Dans le détail au niveau des équivalents temps plein :

3 ETP

PILOTAGE

- 1,3 ETP direction ;
- 1,7 ETP pour le personnel d'accueil et administratif
Parmi eux, 58 % sont des chargés d'accueil.

7,5 ETP

ANIMATION

2,8 ETP

AUTRES (maintenance, gardien,...)

TYPES DE CONTRATS



36,7% - CDI

63,3% - CDD

Les équipes des centres sociaux se composent de 37,7% de CDI et de 63,3% de CDD.

Cette tendance s'explique par l'emploi d'animateurs ponctuels et d'intervenants d'activité.

4 PERSONNES EN MOYENNE

sont mises à disposition par des partenaires,
- soit 2,8 ETP par centre.

RESSOURCES HUMAINES

LA QUALIFICATION DES PROFESSIONNELS DES CENTRES

34%
Infra II



21% -
Niveau I

34%
Niveau II

55% des directeurs en poste en 2011 ont au moins le niveau II requis par la circulaire Cnaf 2012
47% ont un diplôme d'animation,
16% de sciences humaines,
10% social,
27% autres.

Depuis 2000, ce sont en moyenne **3 directeurs par centre qui se sont succédés**. On observe les mêmes résultats sur le plan de la Région.

RÉFÉRENT FAMILLE

93% des centres sociaux des Yvelines disposent d'un référent famille.
66,6% ont au moins le niveau 3 requis par la circulaire Cnaf 2012.

Niv 1 : 3,7% - Niv 2 : 14,8% - Infra 3 : 33,3%

Le Niveau II correspond à
Bac + 3 : licence, licence LMD, licence professionnelle
Bac + 4 : Maitrise, master I
Le DES JEPS (*Diplôme d'État supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport.*)

LES CENTRES SOCIAUX DES YVELINES SE FORMENT

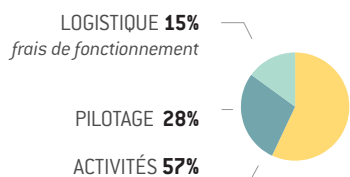


4,5 ACTIONS DE FORMATIONS se sont réalisées en moyenne par centre en 2011.
Elles ont concerné **14% des salariés**.

Les formations réalisées sont plus techniques que diplômantes. En effet, seules **17,4%** ont porté sur l'obtention d'un diplôme.

FINANCES

RÉPARTITION DES CHARGES D'UN CENTRE SOCIAL



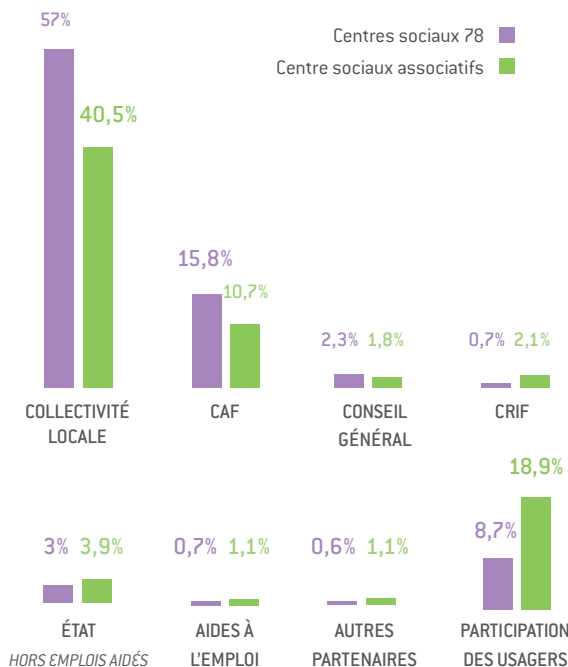
LOGISTIQUE+PILOTAGE*	204 810 €
ACTIVITÉS	275 350 €

On constate que les centres sociaux yvelinois conduisent un volume d'activités plus important que ceux de la région, ce qui révèle un dynamisme certain. Pour autant, cette part reste très variable selon les centres sociaux.

* base de calcul de la CAF au titre de la prestation de service animation globale

Le fond de roulement des centres sociaux associatifs est de 17 000 € en moyenne soit 10 jours de fonctionnement. Cela démontre l'extrême fragilité des structures associatives.

FINANCEURS DES CENTRES SOCIAUX



La part de financement des collectivités locales est, comme au niveau régional, très importante. Elle représente en moyenne la moitié des financements des centres sociaux, qu'ils soient en gestion directe ou non. La Caf, 2^e financeur des centres sociaux, représente quant à elle 15,8% de leur budget.

LE SOUTIEN FINANCIER AUX CENTRES SOCIAUX ASSOCIATIFS

Pour les centres sociaux associatifs, le montant moyen du soutien financier de la collectivité locale de référence est de 308 540 euros (hors contribution volontaire).

LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DES USAGERS

Même si elle reste relativement faible dans le budget total, on observe que la participation financière des usagers des centres sociaux associatifs est deux fois plus importante que celle des centres sociaux municipaux. Comparativement à l'échelle régionale, la part de la participation des usagers pour l'ensemble des centres est deux fois plus élevée dans les Yvelines.

FICHE D'IDENTITÉ

YVELINES

38 CENTRES

AGRÉÉS PAR LA CAF

20 ADHÉRENTS

À LA FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX

31 CENTRES

PARTICIPANT À L'ENQUÊTE

628 BÉNÉVOLES D'ACTIVITÉS

- SOIT 25,1 PAR CENTRE

822 SALARIÉS > 269 ETP

- SOIT 28,3 SALARIÉS ET 9,3 ETP PAR CENTRE

409 ASSOCIATIONS ACCUEILLIES

- SOIT 13,2 PAR CENTRE

317 HABITANTS ASSOCIÉS À L'INSTANCE DE PILOTAGE

- SOIT 24,4 PAR CENTRE

13,2 M€ DE BUDGET CUMULÉ

489 566 € EN MOYENNE PAR CENTRE

62 DÉBATS ORGANISÉS

ENTRE LES HABITANTS
ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES
- SOIT 2 PAR CENTRE

MODE DE GESTION

- 5 ASSOCIATIF
- 25 COLLECTIVITÉ LOCALE
- 1 DSP

THÉMATIQUES D'ACTIONS-PHARES

- PARENTALITÉ
- INTÉGRATION DE NOUVEAUX HABITANTS
ET MOBILISATION DES HABITANTS
- ACCOMPAGNEMENT DE DÉPART EN VACANCES

Le projet SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS)-Observatoire des Centres Sociaux concerne 10 territoires pilotes¹. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône pour accompagner cette démarche en lien avec la Cnaf et la FCSF, et pour l'animer dans les territoires pilotes. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

En 2013, 1161 centres sociaux sur les 2 090 agréés en 2011 ont été sollicités pour participer à cette expérimentation où il s'agit de « compter autrement », « ne pas tout compter » selon les principes exprimés par Patrick Viveret dans « Reconsidérer la richesse ». Le taux de réponse national est de 79%, ce qui correspond à un peu plus de 900 centres ayant répondu à l'ensemble des questions.

La conduite du projet SENACS sur les Yvelines

31 centres sociaux engagés sur les 38 agréés.

Une démarche d'analyse partagée et participative avec 4 rencontres animées par la Fédération 78 et la Caf : analyse des données 2011, partage des éléments de communication de la plaquette.

19 centres sociaux ont participé à ces rencontres ainsi que les conseillers de territoire de la Caf.

Coordonnées

Fédération des centres sociaux des Yvelines

7, Allée Edgar Degas
78 160 Marly-le-Roi

Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines

Département du partenariat et de la politique d'action sociale
2, av des prés
BP 17
78184 St-Quentin-en-Yvelines cedex

Retrouvez les coordonnées des centres sociaux, des Caf et des fédérations des centres sociaux + les expériences des centres sociaux + une partie Intranet pour les centres sociaux sur www.senacs.fr

1 Bouches-du-Rhône, Bretagne, Gironde, Île-de-France, Midi-Pyrénées, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes

Retrouvez les plaquettes de chaque département francilien sur le site www.senacs.fr



Retrouvez également la plaquette nationale
ainsi que les plaquettes locales des 10 sites pilotes :
Île-de-France, Bretagne, Gironde, Pas-de-Calais, Bouches-du-Rhône,
Nord, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes, Moselle, Midi-Pyrénées.

Création et mise en page : Urbanitude

Photos : Fédération des centres sociaux des Yvelines

Achévé d'imprimer en Août 2013

PROJET



www.senacs.fr

